



## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2011

Membres afférents au Conseil Municipal : 12  
En exercice : 12  
Membres présents à la séance : 11  
Absents excusés : Mme Maurin Irène.  
Absents non excusés :  
Président de séance : Marie-Thérèse Mayoud , Maire  
Secrétaire de séance : Nicolas Leseigneur

La séance est ouverte à 20 h 30. Le compte rendu de la séance précédente du 19 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité. Ensuite l'ordre du jour est abordé :

### ● **Administration générale**

CCVD : délibérations et décisions à prendre

Le conseil discute de la situation de Puy Saint Martin au sein de la CCVD d'une part dans le cadre des discussions en cours visant à décider si Puy Saint Martin essaiera ou non de rejoindre la CCPM (la Communauté de Commune du Pays de Marsanne) et d'autre part dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales en cours. Il est demandé que le conseil municipal accroisse sa présence au sein des réunions des instances de la CCVD. Les délégués au conseil communautaire feront une proposition lors du prochain conseil.

Informations

Une réunion aura lieu le 31 janvier à la salle de fêtes de Saou qui concerne la jeunesse.

Mme le Maire distribue une proposition de délibération concernant le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui sera discutée lors du prochain conseil.

La convention qui lie la CCVD et la CCPM pour l'ouverture de la déchetterie de la LAUPIE aux Puy-saint-martinois fait l'objet d'une demande de reconduction pour quelques mois supplémentaires de la part de la CCVD. Dans le même temps, la CCVD nous informe d'un projet de déchetterie mobile débutant sur la commune de Puy Saint Martin. Des informations complémentaires seront demandées par Mme le Maire.

### **Personnel**

Embauche personnel : recensement – remplacement maladie secrétariat

Une secrétaire a été embauchée en contrat à durée déterminée d'un mois et demi afin de remplacer Catherine en attendant les dispositions prises pour son remplacement en congé maternité qui doit démarrer fin janvier.

### **Recensement :**

2 personnes Mme Jaudou et Mme Dugarreau sont embauchées comme agents recenseurs pour réaliser le recensement qui se déroulera sur la commune entre le 20 janvier et le 19 février 2011..

Délibérations adoptées à l'unanimité

### **Finances**

Délibérations : Budget communal :

Le vote du budget n'intervenant que fin mars / mi avril, il est cependant impératif de pouvoir continuer à régler les fournisseurs, d'où la proposition de délibération suivante :

M14 /M49: « Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de budget avant le vote du budget 2011 ».

Mise aux voix cette délibération est adoptée à l'unanimité.

M. Murer résume la situation budgétaire des budgets de fonctionnement et d'investissement. La capacité d'autofinancement pour l'investissement devrait être de l'ordre de 120/130 000 € (sans emprunt) pour l'année 2011.

### **Urbanisme – Travaux – Voiries**

Délibération : vente parcelle ZAC

Faisant suite aux informations données lors de précédents conseils, Mme le Maire rappelle que le seul acquéreur potentiel qui se soit manifesté et toujours intéressé est Mr Philippe Bon ; elle propose au conseil la délibération autorisant la vente de cette parcelle cadastrée A14– lot 14 de la ZAC – surface 1049 m<sup>2</sup> – prix : 20 000 euros – à Mr Philippe Bon.

Mise aux voix cette délibération est adoptée par 1 voix contre, 3 abstentions et 7 voix pour.

Avancement du projet toiture et photovoltaïque à l'école

Un décret gèle les projets photovoltaïques pour 3 mois. Un bureau d'étude sera mandaté pour réaliser le projet pour la mise en place de l'appel d'offres à compter du mois de mars. Plusieurs bureaux ont été contactés à ce sujet.

### **-Assainissement**

Fin de l'enquête publique et suite à y donner.

Mme le Maire présente les résultats de l'enquête publique. Suite à une réunion tenue le 7 janvier, les services départementaux vont envoyer la marche à suivre notamment concernant une modification éventuelle du POS.

### **Associations**

Le prochain Puy Saint Martinois est prévu pour la fin du mois de janvier.

### **Questions diverses**

Le CMR répond à la demande de justification de l'augmentation des tarifs.

Un administré fait une proposition dans le cadre du projet de numérotation des rues du village.

Les problèmes de circulation et de stationnement rue des Redis seront un sujet de réflexion pour le conseil sur un aménagement éventuel de la circulation dans ce quartier.

Mme Daho présente les devis reçus de trois entreprises concernant le matériel nécessaire pour les employés communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45. Prochain conseil le 10 février à 20 h 00
---